

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**Conseil de communauté du **18 février 2013**

Délibération n° 2013-3492

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Meyzieu

objet : Zone industrielle - Plan de déplacements interentreprises (PDIE) - Projet E-partage - Disposition d'animation du projet - Attribution d'une subvention à l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM)

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Rapporteur : Monsieur Vesco**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 février 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 février 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Baily-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzoli, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévéque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatet, M. Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Barret (pouvoir à Mme Laval), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Longueval), Dumas (pouvoir à M. Buffet), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Guimet (pouvoir à M. Bousson), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), M. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Mmes Perrin-Gilbert, Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel).

Absents non excusés : MM. Barge, Claisse, Muet.

Conseil de communauté du 18 février 2013**Délibération n° 2013-3492**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Meyzieu

objet : **Zone industrielle - Plan de déplacements interentreprises (PDIE) - Projet E-partage - Disposition d'animation du projet - Attribution d'une subvention à l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM)**

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 janvier 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 25 juin 2012, la Communauté urbaine de Lyon a intégré en tant que partenaire le dispositif de recherche E-partage dans le cadre d'une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) "véhicules du futur".

Le projet E-partage, piloté par Peugeot société anonyme (PSA), a pour objectif de tester différentes formes de partage de la voiture, pour des déplacements professionnels et/ou personnels en intra-entreprises ou en interentreprises. Le projet prévoit ainsi d'expérimenter plusieurs formes de partage :

- de véhicules particuliers pour de l'usage professionnel ou privé,
- de véhicules de flotte professionnelle pour de l'usage professionnel mais qui pourrait être étendu à de l'usage privé, le soir ou le week-end,
- de véhicules gérés par un opérateur privé pour de l'usage professionnel ou privé.

Le projet d'une durée de 24 mois sur les années 2013 et 2014, doit permettre de tester les conditions d'acceptabilité d'un tel dispositif de mobilité partagée mais également de faire tomber un certain nombre de cloisons (sociales, psychologiques, territoriales, financières, juridiques, etc.) en intra et interentreprises. L'objectif final est de réduire la place de l'automobile autosoliste dans les déplacements et d'inciter à de nouveaux comportements de mobilité plus durables.

Pour ce faire, la Communauté urbaine étant en charge des expérimentations de terrain avec les entreprises engagées dans des plans de déplacements interentreprises (PDIE) se propose de décliner cette action de recherche sur plusieurs territoires dont celui de la zone d'emplois de la zone industrielle (ZI) de Meyzieu en s'appuyant sur l'animateur mobilité de ce territoire. En effet, le budget prévu dans la convention bipartite signée avec l'ADEME, d'un montant de 264 950 €, prévoit un subventionnement possible de 132 475 € afin de soutenir et déployer cette action localement sur les territoires d'entreprises, en particulier sur la partie "animation territoriale" du dispositif. Sous le pilotage général de la Communauté urbaine, et en continuité avec l'animation du plan de déplacements interentreprises (PDIE), les animateurs mobilité auront en charge d'enquêter les entreprises de leur territoires afin de trouver des entreprises volontaires pour tester le concept, de promouvoir le dispositif par tous moyens de communication, d'en assurer le suivi au cours des 24 mois et l'évaluation intermédiaire et finale.

Il est donc proposé de soutenir financièrement le poste d'animateur mobilité du territoire de la ZI de Meyzieu, porté par l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM) à hauteur de 25 000 € pour l'année 2013, sachant que le budget global du poste est de 62 200 € :

Prévision de financement de poste (en €)	En %
Communauté urbaine de Lyon	25 000 40
Ville de Meyzieu	10 000 16
Communauté de communes de l'est lyonnais (CCEL)	30 000 5
autofinancement	14 200 23
Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL)	10 000 16
Total	62 200 100

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

Ouï l'intervention de monsieur le rapporteur précisant que :

Dans le tableau de l'exposé des motifs, il convient de lire "3 000" € au lieu de "30 000" € sur la ligne correspondant à la Communauté de communes de l'est lyonnais (CCEL) ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - les modifications proposées par monsieur le rapporteur,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM),

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association AIRM, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 480 - fonction 020 - opération n° 0P02O2036.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,